

LONGUYON MAG

Votre mensuel d'actualités

www.longuyon.fr  Quoi de Neuf à Longuyon

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES...

Vers une évolution des pratiques et des mentalités



DOSSIER INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) est largement limitée en France, dans le cadre de l'application des lois Labbé, votées en 2014.

Les collectivités se voient donc contraintes de s'engager dans un vaste plan de protection de l'environnement en abandonnant progressivement l'utilisation de produits chimiques sur l'ensemble de l'espace public. La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets nocifs sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau et la biodiversité.

Produits pesticides : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas de définition univoque du terme pesticide. Au sens habituel attribué par le grand public, les pesticides sont des produits chimiques destinés à lutter contre les parasites animaux et végétaux des cultures.

Il existe essentiellement trois types de pesticides :

- les herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »,
- les insecticides, contre les insectes,
- les fongicides, contre les maladies causées par les champignons.

Il existe d'autres produits du même type, utilisés pour éliminer les rongeurs, les taupes ou encore les limaces et les escargots.

Ces produits sont des biocides.

Les professionnels utilisent principalement des herbicides dans les structures et lieux publics, principalement sur :

- les voiries et trottoirs avec des traitements localisés sur les surfaces imperméables,
- les parcs, jardins et au pied des arbres, principalement sur des surfaces perméables,
- les terrains de sport et de loisirs,
- ou les cimetières, fréquemment soumis à des traitements par herbicides totaux et anti-germinatifs.



Vers une évolution des mentalités :

Pour la majorité des habitants, la présence d'herbes au pied des arbres et sur les trottoirs évoque un manque d'entretien.

La solution est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées, et acceptées sur le territoire urbain. Pour ce faire, un travail de fond est à réaliser auprès de chacun pour intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

PRATIQUES ALTERNATIVES

Gestion différenciée, enherbement, bâchage et paillage, brossage, choc thermique ou hydraulique de la plante: manuelles ou mécaniques, les alternatives aux pesticides existent mais restent contraignantes.

A Longuyon, le personnel du service technique suit actuellement des formations et différentes solutions sont à l'étude notamment l'utilisation de techniques alternatives à vapeur, d'un plan de fleurissement avec plantes couvre-sol et la récupération des débris issus du broyage pour pailler.

La transition vers le zéro pesticide n'est pas qu'une question de pure substitution technique. Elle entraînera une augmentation des coûts de gestion. Elle s'appuie sur le changement global de la gestion des espaces.



Le paillage à l'aide de matériaux d'origine organique ou minérale, se révèle très efficace pour limiter la corvée de désherbage et pour protéger le sol des pluies battantes, du gel et du vent.

Portrait

Peux-tu présenter ton parcours au sein de la fanfare et de l'association ?

J'ai débuté comme musicien à l'âge de cinq ans. Tout d'abord j'ai commencé par le clairon mais je n'ai pas vraiment hérité du talent de mes parents pour les instruments à vent. J'ai vite compris que j'avais davantage ma place auprès des percussions. De ce fait j'ai décidé d'apprendre le tambour. Quelques années après j'ai dépoussiéré un instrument de musique qui n'était plus utilisé, c'était le tri-toms, un instrument composé de trois peaux.

Au début c'était par simple curiosité. Puis j'ai commencé par l'incorporer dans quelques morceaux que nous jouions et désormais c'est devenu mon instrument à part entière. En parallèle, j'ai intégré le bureau de l'association en 2012. J'étais responsable de la communication de la fanfare. Après cinq années de présidence, mon père a décidé de laisser sa place. Je me suis présenté pour lui succéder et j'ai été élu en juillet dernier.

Qu'est-ce qui t'a motivé à reprendre la place de président ?

A titre personnel c'est une association qui me tient forcément à cœur. Toutes les personnes qui y sont présentes m'ont vu grandir. Avec ma famille nous faisons 200km chaque vendredi pour être présents aux répétitions et



Kevin Bignossi accompagné de son père, Freddy qui a présidé la fanfare pendant 5 ans.

FANFARE ASL UNE HISTOIRE DE FAMILLE



Comme dans un jeu de 7 familles, on trouve à la fanfare ASL le grand-père, la mère, le père et les fils. Rencontre avec Kevin, le fils aîné qui reprend les rênes de la formation avec une solide volonté de changement.

ceci pendant 10 ans. J'ai continué à être musicien lorsque j'étais étudiant à Reims et également quand j'ai décroché mon premier emploi à Strasbourg.

Je suis un véritable passionné. Je crois que de ce point de vu là ma candidature était légitime.

C'est donc toutes ces choses qui m'ont motivé à prendre la succession de mon père.

Est-ce facile de succéder à ton père ?

Tout d'abord gérer une association ce n'est pas facile. Encore plus quand tu veux changer les choses. Tout le monde n'est pas

enclin à vouloir évoluer.

C'est regrettable mais ces personnes-là n'empêchent pas de faire avancer une association qui existe depuis 1909.

Malgré cela j'ai la chance d'être bien conseillé, aussi bien par mon père, que je

consulte régulièrement au titre d'ancien président et chef de musique mais aussi par mon grand-père, qui est trésorier et qui me facilite grandement mon rôle de président.

J'ai également voulu que chaque membre du bureau puisse avoir des responsabilités. Cela me permet de mieux gérer l'association et

de pouvoir traiter directement avec la personne en charge d'une tâche que je lui ai confiée.

De ce point de vue-là, il y a une réelle implication de la part de chacun. Bénéficiant donc d'un véritable soutien, succéder à mon père n'est pas vraiment compliqué.

Quelles sont les principaux changements que vous préparez ?

Les changements seront dans un premier temps d'ordre vestimentaire.

En accord avec les musiciens, nous avons établi une tenue plus moderne.

Notre dernier logo apparaîtra et une nouvelle couleur viendra remplacer notre bleu actuel.

J'essaie d'apporter un peu plus de communication sur la fanfare notamment via les réseaux sociaux pour toucher un public plus jeune. Je m'active également pour que nous puissions participer à davantage de carnivals.

L'objectif à plus long terme c'est d'évoluer d'un point de vue musical. Nous voulons conserver notre répertoire mais nous avons également l'ambition de jouer des morceaux plus festifs et plus actuels.

Je veux que les jeunes aient envie de nous rejoindre. Je veux casser l'image stricte et parfois ringarde que peut renvoyer une fanfare.

Nous en avons la capacité. Nous avons plein de projets. Maintenant il va falloir les concrétiser !

CHEVAL ÉVASION :



Une nouvelle boutique spécialisée dans l'univers du cheval et du cavalier, a ouvert ses portes le 4 novembre au 38, rue de Deauville.

Après une expérience de 3 ans dans la vente de matériel équestre pour une grande enseigne nationale, Marie Rémy a ouvert son propre magasin à Longuyon. Alimentation bio pour équidés, couvertures, tapis de selles, vêtements pour cavalier, tout le nécessaire est présenté dans un local de 150 m², clair et bien agencé.

Des prestations de services : lavage des couvertures et tonte du cheval, sont également proposés.

Ce magasin, entièrement dédié aux passionnés de chevaux, est unique sur notre secteur rural qui compte de nombreux pratiquants.

Ouverture le lundi de 14h à 18h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Contact : 06.73.14.04.29 - Page Facebook : Cheval Evasion

NOUVEAU COMMERCE



AGENDA

A ne pas manquer prochainement...

Novembre
du 20
au 1^{er}

DU 20 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

Exposition « La citoyenneté » :

Être citoyen, c'est participer, réfléchir, voter, s'engager. C'est être soi, pour un vivre ensemble commun. Hall de la Mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Novembre
17

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Sainte Cécile :

Concert de la fanfare ASL en célébration de Sainte Cécile, patronne des musiciens, au Forum à partir de 19h00. Entrée gratuite.

Novembre
18

SAMEDI 18 NOVEMBRE

La Matriarche (Théâtre) :

Le Manteau d'Arlequin présente son nouveau spectacle au Forum à 20h30. Entrée : 7 €

L'histoire : Une famille a réquisitionné dans un hospice une mémée de 130 ans pour le réveillon de Noël. Et cette famille s'agite autour de la mémée qui se sent prisonnière du fauteuil où on l'a installée, comme de la bonne conscience de ses hôtes. Alors elle s'énerve, grogne contre les bonbons et les potages qu'on lui propose, enrage contre les mouchoirs qu'on lui offre (elle en a déjà 75 douzaines) et elle singe les attentions qu'on a pour elle...

Novembre
24

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Cinéma au Forum à 21h :

CÉLIBATAIRE, MODE D'EMPLOI : De Christian DITTER avec avec Dakota Johnson, Rebel Wilson et Leslie Mann.

Comédie (2016) Durée 1h50 - Séance gratuite

Synopsis : Il y a toutes sortes de manières de vivre en célibataire. Il y a ceux qui s'y prennent bien, ceux qui s'y prennent mal... Et puis, il y a Alice. Robin. Lucy. Meg. Tom. David... Entre les flirts par SMS et les aventures d'une nuit, ces réfractaires au mariage ont tous un point commun : le besoin de redécouvrir le sens du mot célibataire dans un monde où l'amour est en constante mutation.

Novembre
25

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Beaucoup de bruit pour rien (Théâtre) :

Une comédie de William SHAKESPEARE interprétée par la compagnie GALIMAFRE. A 20:30 au Forum. Entrée gratuite.

Novembre
26

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Concert du DUO RAPSODIA

Les plus grands succès de la chanson française, italienne et espagnole revisités par la chanteuse Julia PEDESINI et le guitariste Pierre GÉRARD. A 15h00 en l'église St Jean-Baptiste de Longuyon. Entrée : 8 € - gratuit pour les moins de 10 ans

Décembre
2

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Défilé de Saint Nicolas

Départ de la place de la Mairie à 14h00. Défilé suivi d'un spectacle de clowns proposé par l'association « Le Rire en Plus » au Forum. Distribution de friandises à l'issue du spectacle.

Téléthon :

Sur la place de la mairie 8h30 à 18h00.

Vente d'objets de la boutique Téléthon, crêpes, vente de portes clés JSP, vin chaud, rhum orange chaud, café etc. Cette année le fil rouge sera de coller des pierres fluorescentes à l'effigie du sigle du Téléthon.

Sainte Barbe :

Dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h00.

Aubade de la fanfare ASL à la caserne avant la remise des diplômes et le vin d'honneur.

Décembre
3

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Bourse aux jouets :

Organisée par l'association Avenir, salle du Forum de 7h à 18h. Entrée gratuite. Inscriptions au 06 09 96 42 08 2 € la table de 2 mètres. Petite restauration sur place. Présence de St Nicolas